

<http://jesuschristenfrance.fr/spip.php?article235>

Versement de subventions du Conseil régional au Hellfest qui invite régulièrement des groupes antichrétiens

- Cf



des actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -
Date de mise en ligne : lundi 2 novembre 2015

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Versement de subventions du Conseil régional au festival « Hellfest » qui invite régulièrement des groupes antichrétiens

Question posée aux candidats au Conseil régional des Pays de la Loire : Êtes vous favorable aux versements de subventions par le Conseil régional au Hellfest qui invite régulièrement des groupes antichrétiens ?

Réponse des candidats Front national, Debout la France et parti socialiste. Les chrétiens auront compris qu'il ne faut surtout pas voter pour le parti socialiste !

Bonjour Monsieur Matthias,

Je vous remercie pour votre question.

« Je tiens tout d'abord à vous rappeler qu'au fil des éditions, le festival Hellfest est devenu un festival incontournable dans la région, accueillant, en 2015, 140000 spectateurs d'une cinquantaine de nationalités. Il met en avant une programmation de musique métal réunissant les plus grands interprètes mondiaux. Considéré comme exemplaire par de nombreux spécialistes, il a d'ailleurs reçu le prix du « Meilleur grand festival » aux Festivals Awards Français 2014.

Il est certain que le mouvement métal, comme d'autres expressions artistiques d'ailleurs, se fonde en partie sur une démarche de provocation, qui interroge et suscite le débat. Cependant, ce mouvement n'est réellement pas en soi un phénomène social ou politique qui fait l'apologie de la violence, comme en témoignent les organisateurs du festival et le climat serein qui y règne. Il s'inscrit au contraire dans une perspective de dénonciation de la violence des rapports sociaux dans le monde actuel, en mettant l'accent sur des symboles de peur présents dans notre société.

Je considère également que cette forme d'expression artistique mérite autant de considération de la part des pouvoirs publics, que tout autre moyen d'expression, comme par exemple les musiques baroques ou électroniques, ou bien encore l'opéra. J'ai toujours été et reste très attaché au soutien de toutes les cultures pour tous nos citoyens, et ceci dans un esprit d'égal et de refus de toute hiérarchisation.

En outre, cette expression musicale n'a, à ma connaissance, jamais porté atteinte à l'ordre public, quand elle s'est manifestée dans le cadre des valeurs et des lois républicaines, comme c'est le cas à Clisson. A ce titre, je crois que le soutien de la collectivité régionale permet aussi que ce type de manifestation s'organise dans les meilleures conditions de prévention et d'hygiène afin de préserver les spectateurs.

Bien cordialement »,
Christophe Clergeau
parti socialiste

Le 02/11/2015
Pascal Gannat
Région : Pays-de-la-Loire
Parti : Front National
Chère Madame, cher Monsieur,

« J'ai pris connaissance avec attention de votre question relative aux subventions consenties par le Conseil Régional des Pays de la Loire au festival Hellfest et dont vous souhaitez que nous précisions notre position quant à la pérennité de celles-ci.

Tout d'abord, force est de constater que le Hellfest est devenu un festival de dimension européenne drainant des milliers de spectateurs et permettant aux commerçants et artisans de la vallée de Clisson de bénéficier de retombées substantielles. Néanmoins, force est de constater, à la lecture des comptes de l'association, que cet événement ne doit sa pérennité qu'aux subventions versées par différents organismes publics, alors que sa rentabilité globale est certaine, mais que sa gestion doit être revue : Nous estimons que ce festival pourrait très bien ne plus être subventionné.

Ainsi que nous nous y sommes engagés dans notre programme régional, nous souhaitons avoir une politique de subventions (notamment associatives) extrêmement claire et transparente. C'est pourquoi, avant l'attribution de chacune d'elles, nous vérifierons l'adéquation avec les finances de la Région, et les besoins des ligériens. Ce contrôle intégrant de fait les notions de gestion saine des deniers publics, et du respect dû aux croyances personnelles de chacun.

Le titre de ce Festival - Hellfest, - c'est-à-dire "Fête de l'Enfer"- lui-même nous paraît inacceptable et devra être modifié, préalable à la poursuite éventuelle de son subventionnement. Nous affirmons que les racines de la France sont celtes, gréco-latines, mais historiquement essentiellement chrétiennes.

C'est pourquoi, nous insisterons plus particulièrement sur les programmations proposées, afin que ne se reproduisent plus les errements des années passées consistant à inviter des groupes de rock faisant clairement l'apologie de la christianophobie. Si de plus, M. BARBAUD persistait à inviter un seul groupe mettant clairement en cause la religion Catholique, nous cesserions immédiatement toute aide régionale sous quelque forme qu'elle soit. Les deniers publics régionaux doivent, avant tout, servir les habitants des Pays de la Loire et non des prestataires rémunérés pour venir clamer la haine de telle ou telle religion.

Notre société est devenue trop violente, des milliers d'actes christianophobes (profanations de tombes, d'églises, de calvaires, de tabernacles, de statues, etc...) ont lieu chaque année y compris dans notre région. La haine cruelle d'extrémistes islamistes anti chrétiens est devenue une évidence. Pourquoi participer à ce déchaînement de haine en Pays de la Loire avec de l'argent public ? Une clarification s'impose.

Notre politique de subvention se veut juste, rigoureuse, confiante mais soucieuse de la bonne utilisation de l'argent public. Nous nous devons d'œuvrer pour le bien commun et l'art de vivre ligérien.

Espérant avoir répondu à votre légitime interrogation ».

Pascal GANNAT,
Tête de liste FRONT NATIONAL PAYS DE LA LOIRE

Bonjour Thomas,

J'ai pris connaissance de votre question et vous en remercie.

Je suis opposée aux subventions que le Conseil Régional verse au groupe Hellfest, cela pour deux raisons.

Tout d'abord, une raison économique : alors que nous vivons une période économique difficile où les derniers gouvernements n'ont eu de cesse de demander aux français de se serrer la ceinture jusqu'à l'asphyxie, il me semble que les autorités politiques, notamment locales, se doivent de montrer l'exemple. Montrer l'exemple en répartissant les efforts financiers c'est à dire cibler les secteurs et les politiques qui, en tant de crise, peuvent supporter des économies. Montrer l'exemple d'une façon plus générale, en période de crise comme en période "saine", par la promotion d'une gestion rigoureuse des deniers publics. A ce titre, l'argent des contribuables ligériens doit être consacré uniquement au financement de projets poursuivant réellement l'intérêt général de la Région (construction d'infrastructures, activités promouvant la culture et l'instruction,...).

La seconde raison tient au civisme, et au bon sens : les responsables politiques, qui sont les élus du peuple, ont pour mission de conserver l'unité de ce peuple et non d'encourager des comportements et des actes développant la haine et la division entre les citoyens sur des sujets religieux ou autres.

En espérant avoir répondu à votre interrogation,

Bien cordialement,

Cécile Bayle de Jessé

Tête de liste Debout La France aux élections régionales des Pays de la Loire
Membre du Bureau National DLF, Déléguée nationale à l'Épanouissement familial

Site à consulter

[régionales versements subventions au festival hellfest](#)